

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 5 avril 2004
(convocation du 22 mars 2004)**

Aujourd'hui Lundi Cinq Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BELIN à M. GUICHOUX (<i>à partir de 11 h 20</i>)	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie	M. JAULT Daniel à M. RESPAUD Jacques
M. BOBET à M. MANSENCAL (<i>jusqu'à 11 h 20</i>)	M. JUNCA à Mme JORDA-DEDIEU (<i>à partir de 11 h 00</i>)
M. BRON à Mme Walryck (<i>jusqu'à 11 h 15</i>)	Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Jean-Louis
Mme BRUNET à Mme DARCHE (<i>jusqu'à 11 h 15</i>)	Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
Mme CASTANET à M. BOCCHIO (<i>jusqu'à 10 h 15</i>)	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. DELAUX à M. DUCASSOU (<i>jusqu'à 11 h 15</i>)	M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues	M. MOULINIER à M. GUILLEMOTEAU
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth	M. NEUVILLE Michel à M. REBIERE André
Mme CHARBIT-BONNATERRE à M. BAUDRY	M. REDON Michel à M. MERCIER Michel
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. TAVART Jean-Michel à M. BELIN Bernard
Mme DELAUNAY Michèle à Mme KEISER	M. TOUZEAU à M. TURON (<i>à partir de 11 h 40</i>)
M. DUTIL Silvère à M. GOURGUES Jean-Pierre	
Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain	
M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain	

LA SEANCE EST OUVERTE

SITES D'INTERET METROPOLITAIN

- Mise en oeuvre de la nouvelle politique économique**
- de la Communauté Urbaine de Bordeaux**
- Plan d'actions 2004 - Approbation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La nouvelle politique économique approuvée par le Conseil de Communauté du 17 janvier 2003 a défini les axes majeurs d'intervention au rang desquels figure la promotion des territoires à fort enjeux économique :

Six priorités essentielles ont été retenues :

- Favoriser l'existence d'un réseau d'infrastructures performant
- Rechercher une différenciation par la qualité de l'accueil
- Contribuer à l'implantation de nouvelles entreprises et au maintien d'un tissu d'entreprises dynamiques
- Soutenir l'innovation et le transfert de technologie
- Permettre le développement de réseaux de solidarité
- Donner une image dynamique et positive de l'agglomération par la mise en œuvre d'un plan de promotion et de communication ambitieux.

L'outil majeur de la mise en œuvre de cette nouvelle politique économique est le Site d'Intérêt Métropolitain identifié comme un territoire d'accueil et de développement d'activités dont la fonctionnalité, l'attractivité, l'environnement et les services offerts doivent garantir un développement de niveau national ou Européen.

Par la diversité de leurs vocations et leur localisation, les sites retenus participent à l'équilibre de la métropole.

Huit sites dont la vocation est particulièrement affirmée ont été ainsi identifiés :

- Le site de l'Aéroport à Mérignac : Industrie et maintenance aéronautique, logistique.
- Le site de Blanquefort : automobile et mécanique, logistique.
- Le site de Hourcade (Bègles/Villenave d'Ornon), transport combiné et logistique.
- La zone industrialo portuaire (Bassens/Ambarès) : activités portuaires, industries lourdes.
- La presqu'île d'Ambès : chimie et industries lourdes
- Le quartier du Lac (Bordeaux/Bruges) tertiaire supérieur, administrations.
- Le pôle agro-alimentaire (centré sur le MIN de Bordeaux-Brienne).
- Le site de Bordeaux-Fret à Bruges.

Un premier plan d'actions approuvé en juin 2003 a marqué une année de rupture et de mise en cohérence de l'action communautaire avec le document général de la nouvelle politique économique.

Dans le cadre de ce nouveau dispositif, les premières réflexions stratégiques ont été engagées sur un ensemble de territoires (SIM de Blanquefort, SIM Hourcade, SIM Nord Ouest Aéroport, SIM Bassens Ambarès).

Sur la base des éléments issus de ces réflexions, il a été possible de définir le volume d'investissement nécessaire à l'engagement des premières actions opérationnelles au titre de l'exercice 2004 et du PPI 2004 – 2007.

Ces actions porteront essentiellement sur les territoires du SIM de Blanquefort, du SIM Bassens Ambarès, du SIM Nord Ouest Aéroport.

Par ailleurs, trois nouvelles études vont être engagées au titre de l'exercice 2004, elles concernent le SIM de Bordeaux Lac, le SIM de Bordeaux Fret à Bruges, et le Pôle Agro-Alimentaire.

Parallèlement, dans le cadre de son action volontariste de développement économique, la Communauté Urbaine a engagé une démarche partenariale avec les professionnels de l'immobilier.

Quatre missions devraient être ainsi confiées à l'O.I.E. (Observatoire de l'Immobilier d'Entreprises) :

Il s'agit :

- d'une mission d'audit et de conseil sur les S.I.M. et les zones d'activités,
- d'une mission de collaboration à la mise en œuvre d'un schéma directeur des parcs d'activités, par les opérateurs privés,
- d'une mission d'analyse et de définition d'une stratégie commerciale et financière,
- d'une mission de contribution à la hiérarchisation des priorités et à la définition des destinations du foncier à vocation économique des sites en devenir.

Aujourd'hui, il vous est proposé d'approuver un programme d'actions défini en adéquation avec le volume financier prévu au titre de l'exercice 2004 et du PPI 2004 – 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 5 avril 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
28 MAI 2004**

